



**HAL**  
open science

# Changements spatiaux et pratiques pastorales : les nouvelles voies de la transhumance dans l'Ouest du Burkina Faso

Alexis Gonin, Bernard Tallet

► **To cite this version:**

Alexis Gonin, Bernard Tallet. Changements spatiaux et pratiques pastorales : les nouvelles voies de la transhumance dans l'Ouest du Burkina Faso. Cahiers Agricultures, 2012, 21 (6), p. 448-454. 10.1684/agr.2012.0595 . hal-01044609

**HAL Id: hal-01044609**

**<https://hal.science/hal-01044609v1>**

Submitted on 15 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Changements spatiaux et pratiques pastorales : les nouvelles voies de la transhumance dans l'Ouest du Burkina Faso

Alexis Gonin  
Bernard Tallet

Depuis une cinquantaine d'années, les savanes sou-dano-sahe liennes de l'Ouest du Burkina Faso sont les parcours privilégiés de pasteurs transhumants de l'ethnie peule. Ces espaces

périphériques et peu peuplés (les densités ne dépassaient jamais 10 habitants/km<sup>2</sup> à la fin des années 1960 [Savonnet, 1968]) offraient en saison sèche des pâturages abondants aux grands troupeaux peuls venus des savanes sahéliennes du Mali et du Nord du Burkina. Ils parcouraient la région du nord au sud en saison sèche, puis du sud au nord en saison des pluies. Cette mobilité des troupeaux était à l'origine d'une forme d'intégration spatiale régionale de ces périphéries par la mise en complémentarité des milieux bioclimatiques sahéliens et soudanais. Une rupture a lieu dès les années 1970, puis plus nettement dans les années 1980. Suite notamment aux grandes sécheresses sahéliennes des années 1974 et 1984, les agriculteurs de l'ethnie mossi, habitants du plateau central du Burkina, migrent massivement dans l'Ouest du pays. L'accroissement naturel reste très fort<sup>1</sup>. En conséquences, les densités rurales augmentent de façon spectaculaire (jusqu'à 60 habitants/km<sup>2</sup> en 2010<sup>2</sup>). L'adoption de la culture attelée et l'organisation d'une filière coton efficace qui incite les agriculteurs à semer toujours plus aboutissent à la forte régression de la brousse entre les terroirs<sup>3</sup> cultivés : « Tout est champ », disent les villageois en décrivant le paysage (Tallet, 2001). L'Ouest burkinabé est avant tout une région agricole. Face à ce fait incontestable, les éleveurs se voient dans l'obligation d'adapter leurs pratiques. Le pastoralisme transhumant reposait jusqu'à présent sur la mobilité des troupeaux qui permettait de tirer profit de milieux aux potentialités écologiques complémentaires. Agro-éleveurs sédentaires et agriculteurs ont une toute autre vision de l'élevage qu'ils tendent à imposer dans les débats sur l'aménagement des territoires locaux. L'hypothèse d'une désintégration de l'espace pastoral régional au profit de l'émergence d'une mosaïque d'espaces

pastoraux<sup>4</sup> locaux déconnectés mérite d'être posée. L'espace pastoral régional est-il voué à disparaître ? Dans les rapports de force entre acteurs, comment les transhumants modifient-ils leurs pratiques spatiales pour s'adapter aux contraintes de saturation des espaces par l'agriculture ? La concurrence spatiale à laquelle sont soumis les éleveurs est un nouveau thème d'étude dans les recherches sur le pastoralisme (Hagmann et Ifejika Speranzo, 2010). Les rapports de force locaux et leurs conséquences spatiales ont à plusieurs reprises été étudiés sous l'angle des conflits agriculteurs-éleveurs (Bassett, 1988 ; Hagberg, 2001). L'enjeu de cet article est d'analyser les rapports de force entre producteurs par le prisme des aménagements pastoraux.

Une mission de recherche<sup>5</sup> sur les aménagements ruraux de l'Ouest burkinabé a eu lieu en 2008 et 2009. Elle a pris la forme d'une étude de cas sur la commune rurale de Padéma (figure 1). Padéma est un cas exceptionnel, car un processus d'aménagement négocié y a été mené dans le cadre d'une l'Opération pilote de sécurisation foncière (OPSF)<sup>6</sup>. Padéma a donc été choisie pour analyser les stratégies des différents acteurs de l'élevage et le rôle

<sup>4</sup> Un espace pastoral est un espace négocié entre acteurs de l'agriculture et de l'élevage, aménagé pour tirer le meilleur profit possible des ressources en eau et en pâturages tout en surmontant les contraintes (tarissement des points d'abreuvement, variabilité saisonnière des pâturages, extension des champs... ). L'espace pastoral régional est constitué de l'ensemble des espaces pastoraux locaux mis en relation par les mobilités des troupeaux.

<sup>5</sup> Pilotée par une équipe du laboratoire Prodig (UMR 8586) : il s'agissait dans la commune de Padéma de suivre les aménagements réalisés par une OPSF. Les résultats ont été jugés suffisamment intéressants pour qu'ils soient complétés et approfondis à l'occasion d'une thèse commencée en septembre 2011.

<sup>6</sup> La délimitation des pistes à bétail s'est faite avec l'aide d'un projet de développement local, l'OPSF, volet spécifique du Projet de développement de l'Ouest (PDLO). En grande partie financé par l'Agence française de développement (AFD), il s'est déroulé de 2005 à 2009 dans le seul département de Padéma. Son objectif était de réduire les tensions foncières puis d'élaborer des règles communes de bonne gestion du foncier. La participation de tous les acteurs locaux du foncier a été promue dans le cadre du projet. Des groupes de discussion et des assemblées villageoises étaient régulièrement réunis pour éclaircir et formaliser les règles foncières.

particulier des éleveurs transhumants dans la construction des espaces pastoraux. Les discussions pour l'aménagement d'un espace pastoral local ont choisi comme pierre d'achoppement pour la compréhension des rapports de force. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'une vingtaine d'agriculteurs et d'une quarantaine d'éleveurs et d'agro-éleveurs. Ils ont été choisis pour former un panel de situations socio-économiques aussi large que possible. Tous les types d'éleveurs présents dans la commune (sédentaire, semi-transhumant, transhumant, embouche bovine) sont représentés dans l'échantillon constitué. Cet échantillon a été complété par des entretiens avec les autorités administratives, communales ainsi qu'avec les responsables de l'OPSF. Après la présentation de l'organisation de la transhumance régionale, les mutations que subit ce système seront analysées à travers l'étude de l'aménagement des pistes à bétail à Padéma.

## Un espace pastoral régional fondé sur la mobilité

À l'échelle régionale, la transhumance comme réponse aux variations pluviométriques

La caractéristique principale des milieux de l'Ouest du Burkina est la variabilité des pluies. Variabilité géographique tout d'abord : du nord au sud de la région, le volume moyen des précipitations augmente régulièrement (figure 1). On définit à partir du gradient pluviométrique une zone sahélienne au nord (région historique du pastoralisme peul), une zone de transition soudano-sahélienne (cœur du bassin cotonnier et espace qui a vu le premier front pionnier agricole de l'Ouest), une zone soudanienne au sud qui reçoit le plus de pluies (et où le front pionnier<sup>7</sup> est toujours actif actuellement). Variabilité temporelle

<sup>7</sup> Le front pionnier de l'Ouest ne s'est pas structuré autour d'un axe unique. L'extension des cultures a progressé à partir des multiples noyaux villageois préexistants.

<sup>1</sup> L'indice synthétique de fécondité des régions de l'Ouest est de six enfants par femme (source : Institut national de la statistique et de la démographie [INSD, 2003].

<sup>2</sup> Source : INSD.

<sup>3</sup> Synonyme de finage dans la géographie africaniste. Portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence.

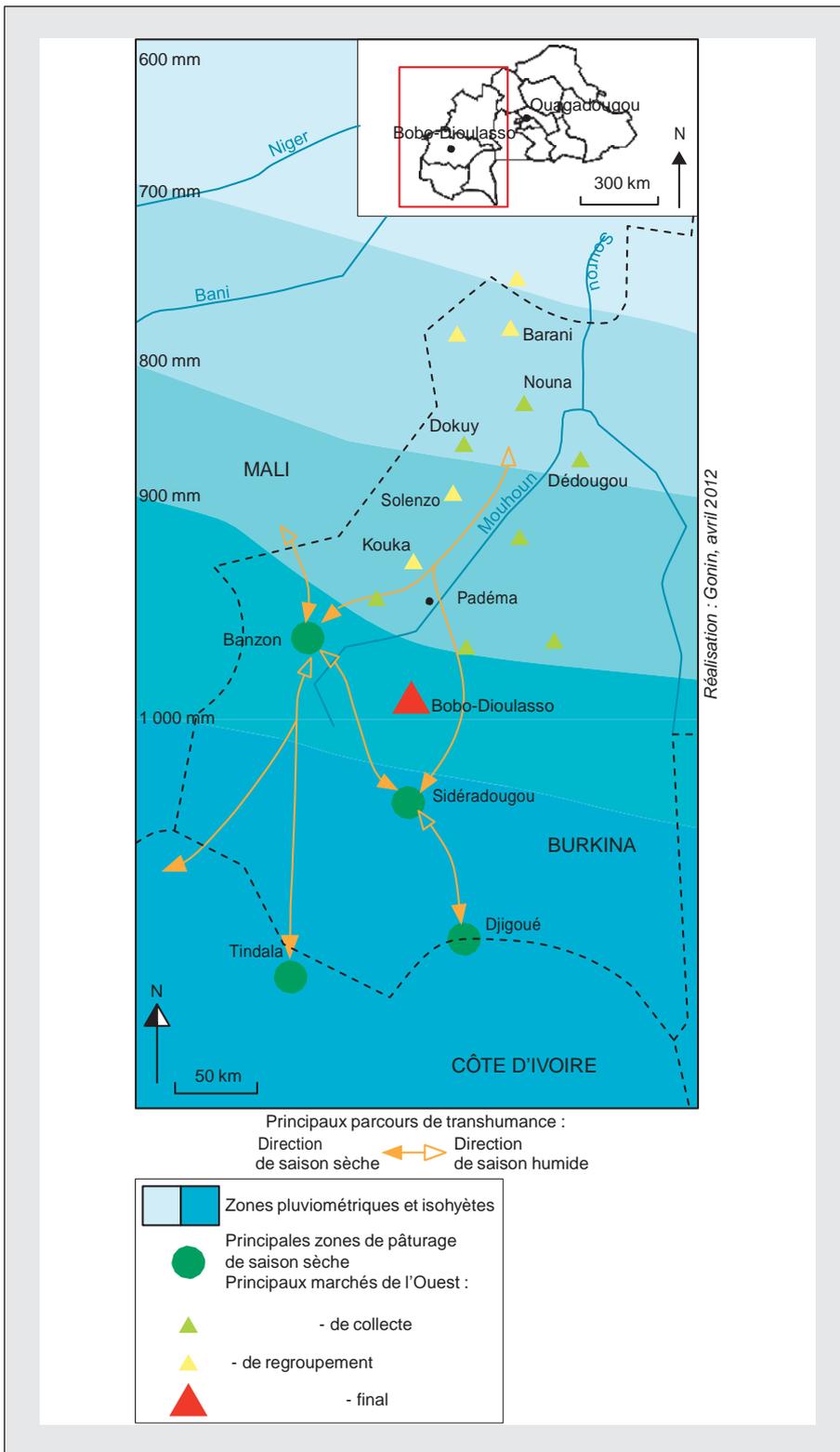


Figure 1. L'espace régional des transhumances peules.

Figure 1. Regional space of Fulbe transhumance.

Source : Brunet (2009) ; enquêtes de terrain.

ensuite : la répartition locale des pluies varie beaucoup d'une année à l'autre. La qualité et la quantité de pâturage sont donc très variables du nord au sud de la région, en fonction de la saison, et d'une année à l'autre. Pour les pasteurs, la réponse la plus adaptée d'un point de vue environnemental à cette grande variabilité géographique et temporelle est la transhumance (Scoones, 1995). Depuis les années 1950, les troupeaux des Peuls partent des régions du nord en début de saison sèche et descendent lentement vers le sud ; à l'installation de la saison des pluies, ils remontent vers le nord. Les distances parcourues par les troupeaux et la durée de la transhumance varient beaucoup entre les groupes ; toutefois, la logique pastorale générale reste la même que dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Welte, 1997 ; Homewood, 2008). Le système des transhumances montre que les milieux sahéniens et soudaniens sont mis en complémentarité par les pasteurs peuls et qu'une intégration d'échelle régionale est ainsi réalisée.

### À l'échelle locale, une adaptation fine à la disponibilité des ressources

À grande échelle géographique, les déplacements des troupeaux transhumants s'effectuent sur des espaces de confins. Les bergers transhumants avaient pour habitude de guider leur troupeau à l'écart des champs cultivés, à la périphérie des terroirs villageois, sur des pâturages de brousse qui n'étaient pas encore défrichés et cultivés par les agriculteurs. Lors de la descente vers le sud, à la saison sèche, les déplacements quotidiens du troupeau s'effectuaient lentement, dans une direction générale sud, de pâturages locaux en pâturages locaux, au fur et à mesure de leur épuisement. Les éleveurs négociaient l'accessibilité de ces pâturages avec les producteurs locaux<sup>8</sup>. Lors de l'installation de la saison des pluies, vers les mois d'avril-mai-juin, les troupeaux profitaient des repousses d'herbes en remontant lentement vers le nord.

<sup>8</sup> Il y avait, par exemple, des formes de troc lait contre céréales.

Avec le front pionnier et la saturation des espaces ruraux par les champs, les logiques de mobilité pastorale envisagées à l'échelle régionale (mise en complémentarité des milieux et intégration régionale) comme à l'échelle locale (pâturages sur les espaces de confins) sont perturbées. C'est dans la zone de transition sahélo-soudanienne, cœur du bassin cotonnier, que l'espace disponible s'est réduit le plus drastiquement. Ce sont les mutations spatiales de cette zone qui ont engendré une désorganisation du système peul transhumant. La commune de Padéma est représentative du bouleversement des logiques pastorales.

## Une rupture dans la mobilité pastorale : des espaces de parcours aux pistes à bétail

### Un accès à l'espace très concurrentiel

Avant la saturation spatiale, les troupeaux pâturaient dans les brousses libres qui étaient localisées entre chaque terroir et s'intégraient pleinement aux parcours de transhumance. Ce pâturage n'est désormais plus possible. Lors de la descente vers le sud, en saison sèche, les troupeaux transhumants doivent éviter les champs qui ne sont pas encore récoltés (certains champs de coton ne sont récoltés que début février). Le reste de l'espace, constitué par des champs déjà récoltés, ne contient que peu de ressources fourragères. Les problèmes les plus importants se posent lors de la remontée vers le nord, à l'installation des pluies. Les troupeaux transhumants se trouvent souvent bloqués dans leur déplacement par des champs déjà semés ; dans certaines localités, ils ne parviennent pas à se frayer un chemin dans un espace entièrement consacré à l'agriculture, à moins d'effectuer d'importants détours. Le manque d'espace disponible pour faire circuler

et pâturer les troupeaux crée des tensions entre transhumants et communautés villageoises, phénomène également observé dans le bassin cotonnier ivoirien (Dugué et al., 2004), ou dans le Sud du Tchad (Magrin, 2001). Les dégâts d'animaux qui divagent dans les champs sont fréquents. Face à cette situation, les villageois de la commune de Padéma ont entrepris de sécuriser leurs cultures et de faciliter le passage des animaux en aménageant des pistes à bétail.

### La délimitation des pistes à bétail à Padéma

La commune de Padéma, au cœur du bassin cotonnier de la zone sahélo-soudanienne (figure 1), est le carrefour de parcours de transhumance d'importance régionale (figure 2). Au fur et à mesure que les champs ont occupé tout l'espace disponible dans les terroirs villageois, il est apparu nécessaire, du point de vue des villageois sédentaires et de celui des éleveurs transhumants, de délimiter les pistes à bétail. Dans des terroirs quasiment entièrement occupés par les champs en saison humide, il s'agit de ménager un espace pastoral minimum de circulation qui permette aux troupeaux transhumants de remonter vers le nord. À Padéma, la délimitation de cet espace pastoral de saison des pluies s'est déroulé sous l'égide de l'OPSF, un projet visant la concertation des différents acteurs de l'économie rurale afin de résoudre les problèmes fonciers.

Après les discussions sur les itinéraires et la largeur des pistes à bétail (encadré 1), il faut encore marquer leurs limites à la peinture. Le plus difficile est de sensibiliser les cultivateurs dont les champs en sont riverains. Souvent, ceux-ci ont largement empiété sur la piste à bétail qui existait auparavant par reconnaissance tacite entre transhumants et villageois. L'enjeu est alors de les convaincre de reculer la limite de leur champ pour respecter la largeur de la piste. Finalement, durant les cinq années du projet OPSF, environ 500 km de pistes à bétail ont été balisés dans la commune de Padéma, dont 150 km de pistes de transhumance. Deux aires de pâture où les troupeaux transhumants peuvent séjourner une ou deux nuits ont également été délimitées.

## Des espaces de parcours aux espaces de transit

L'aménagement de pistes à bétail dans cette commune entérine une rupture majeure dans les logiques de mobilité pastorale. La disparition progressive et localement quasi complète des pâturages au profit des champs oblige les éleveurs transhumants à changer leur logique de conduite des troupeaux. Avant le front pionnier agricole, l'espace pastoral de la zone soudano-sahélienne avait deux fonctions imbriquées au point qu'on ne pouvait les dissocier : la circulation et le pâturage des troupeaux. Dans le bassin cotonnier, l'espace pastoral s'est rapidement trouvé réduit au cours des années 1980 et 1990. Résiduel, émietté, comme dans la commune de Padéma, il ne peut plus assurer sa fonction de pâturage, les ressources fourragères ayant quasiment disparu. Les parcours pastoraux ne sont plus destinés au pâturage mais avant tout au passage des troupeaux. À Padéma, l'aménagement des espaces pastoraux sous la forme de pistes est significatif du changement de fonction de ces espaces. Deux zones d'accueil des transhumants ont également été délimitées à la peinture (figure 2). Il s'agit d'espaces peu fertiles sur des collines ferrugineuses. Dans la commune, l'espace est saturé par les champs. C'est une contrainte forte, qu'il est difficile de surmonter. Les aménagements réalisés témoignent de la construction d'un espace pastoral à minima, en utilisant les dernières surfaces qui n'ont pas été mises en culture. Cet espace pastoral voué au parcours (pâture et mobilité) est devenu un couloir de transit (Pellissier et Tallet, 2002).

## Les agro-éleveurs aménagent l'espace local à leur profit

### L'appropriation des espaces par les agro-éleveurs villageois

Les agro-éleveurs sont parmi les agriculteurs les plus riches, car ils

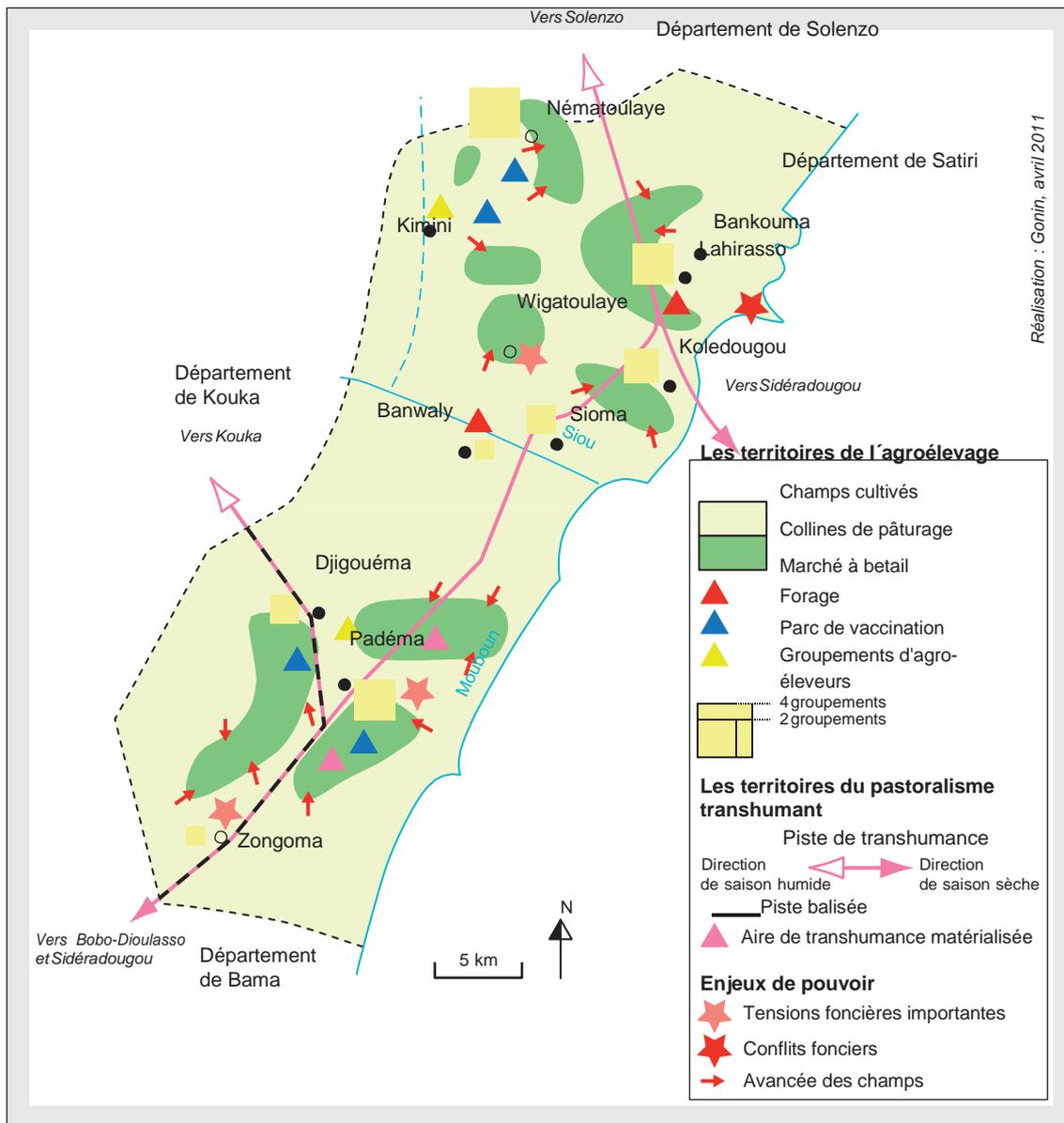


Figure 2. Saturation agricole et espaces pastoraux locaux à Padéma.

Figure 2. Agricultural saturation and local pastoralist spaces at Padéma.  
Source : Brunet (2009); Google earth ; enquêtes.

ont réussi à investir dans l'élevage grâce aux revenus du coton (Augusseau et al., 2004). Ils sont issus des ethnies autochtones de l'Ouest (les Bobo à Padéma) et des migrants mossis arrivés dans les années 1970 et 1980 au début de l'expansion des cultures. La taille moyenne de leur troupeau se situe dans une fourchette de 20 à 50 têtes ; à Padéma, quelques troupeaux atteignent la centaine de têtes, exceptionnellement deux cents. À l'échelle locale, dans le bassin cotonnier, les

agro-éleveurs sont confrontés au même problème de rareté de l'espace disponible et de pénurie de la ressource fourragère que les éleveurs transhumants. Mais leur logique pastorale est très différente. Leur troupeau s'est constitué comme un moyen d'épargne des revenus du coton (Augusseau et al., 2004). Il constitue d'abord une sécurité en cas de mauvaise année agricole et seulement ensuite une source de revenus. Les agro-éleveurs rechignent à envoyer

leurs troupeaux loin en transhumance. Ils n'ont pas les connaissances régionales suffisantes pour le faire ; ils veulent surveiller étroitement leur capital épargné ; la maximisation de la production de lait et de viande par l'exploitation des pâturages soudanais n'est pas leur priorité. L'élevage est pour eux une activité connexe mais seconde par rapport à l'agriculture. Lorsqu'ils doivent effectuer un arbitrage entre leurs besoins spatiaux pour les deux activités, c'est généralement

L'Opération pilote de sécurisation foncière (OPSF) a guidé le processus de marquage à la peinture ou de balisage des pistes à bétail. Dans chaque village de la commune de Padéma, des groupes de réflexion, réunissant des représentants des différents lignages autochtones, des cultivateurs migrants, des Peuls pasteurs, discutaient des itinéraires des pistes à bétail et de leur largeur. Une fois un consensus atteint dans ces groupes restreints, un accord sur le tracé et la largeur des pistes à bétail était soumis à l'ensemble de la population réunie dans une assemblée villageoise. Si celle-ci ratifiait l'accord, la démarcation à la peinture des pistes pouvait commencer. Pendant les discussions en comité restreint (groupes de réflexion), un consensus est assez vite apparu sur la largeur des pistes : « La largeur des pistes convient. Si on exagère, compte tenu de la pression actuelle, il n'y aura même plus de pistes. S'il y a un consensus sur 50 mètres, c'est déjà un pas en avant. » (M.G., pasteur peul de Kimini). Les pistes internes devaient faire une largeur de 25 mètres, les pistes de transhumance une largeur de 50 mètres. Pourtant, la loi burkinabé impose une largeur minimale de 100 mètres pour les pistes à bétail. Une largeur de 50 mètres paraît insuffisante aux transhumants, très mal représentés dans les groupes de réflexion : « Ça me paraît petit [une largeur de 50 mètres]. Ça devrait atteindre 100 mètres. Dans certains villages, Ça atteint 100 mètres. » (D.D., pasteur peul transhumant). Dans la majeure partie des villages (Kimini, Banwaly, Djigouema, Zongoma...), les largeurs de 25 et 50 mètres ont été adoptées par la population réunie en assemblée villageoise. Mais dans le village de Padéma, chef-lieu de la commune, la largeur de 50 mètres pour les pistes de transhumance a été rejetée. Cette décision de l'assemblée villageoise mérite d'être soulignée : durant les cinq ans de l'OPSF, c'est le seul cas où une assemblée villageoise n'a pas avalisé une décision du groupe de réflexion. L'assemblée villageoise a proposé une largeur de 30 mètres pour les pistes de transhumance.

l'agriculture qui est privilégiée. Quand la pression des champs est trop forte la largeur de la piste est ramenée à 50 m au lieu des 100 m préconisés<sup>9</sup>. Les espaces de pâture sont choisis par défaut : il s'agit des collines ferrugineuses impropres à l'agriculture mais dont les potentialités fourragères sont médiocres. Les agro-éleveurs sont un groupe très hétérogène ; ils possèdent plus ou moins de ressources économiques ou sociales, disposent ou non de droits sur la terre selon qu'ils sont autochtones ou allochtones. Néanmoins, ils se retrouvent au sein d'une même logique pastorale et leurs intérêts convergents sur ce point sont particulièrement bien représentés dans toutes les instances locales de décision (groupements de producteurs de coton, unions d'éleveurs, conseil municipal...). Ils décident donc très largement de la réalisation des aménagements pastoraux locaux (Gonin et Tallet, 2012). Les cadres de concertation (groupe de réflexion, assemblée villageoise) mis en place par l'OPSF renforcent d'ailleurs leur poids politique local en leur offrant une tribune où ils peuvent exprimer leurs intérêts.

### Quel devenir pour les éleveurs transhumants dans un espace régional en recomposition ?

Les éleveurs transhumants sont en situation de faiblesse pour organiser un espace pastoral. Les réunions de concertation encadrées par le projet se déroulaient dans des villages où ils ne passent qu'une à deux fois par an. Il était donc très difficile pour eux de participer aux discussions. Les représentants des éleveurs participant aux rencontres exprimaient surtout le point de vue des agro-éleveurs locaux. Les transhumants ne disposent pas de droits fonciers dans les villages qu'ils traversent et n'ont donc pas de poids politique localement. Dans un espace régional saturé par les champs, ils sont réduits à négocier un droit de passage. Interrogés lors des enquêtes, ils approuvent la délimitation de pistes à bétail. Ils regrettent toutefois que leur largeur soit souvent réduite à 50 m et expriment des inquiétudes sur

le manque d'aires de pâturage, pourtant indispensables, le long des pistes. Face à un aménagement des espaces pastoraux qui leur échappe largement, les éleveurs transhumants mettent en œuvre des stratégies d'adaptation à la nouvelle donne spatiale. Beaucoup de groupes familiaux se sont sédentarisés et pratiquent une agriculture de subsistance qui est l'indice de leur paupérisation (Duteurtre et Faye, 2009). Faute de ressources fourragères suffisantes, d'autres ont dû se séparer de leur troupeau et ont été obligés de s'engager comme bergers salariés auprès des grands troupeaux d'agro-éleveurs. La majorité des Peuls des campements de la commune de Padéma remplissent cet office. Pour conserver leur troupeau, certains continuent à transhumer mais uniquement dans la zone soudanienne, au nord de la Côte d'Ivoire (Bernadet, 1999). Enfin, certains Peuls transhumants continuent à transhumer entre les zones sahéliennes et soudanaises. Le bassin cotonnier est pour eux une zone de transit qu'il faut traverser le plus rapidement possible (environ un mois pour les trajets les plus longs). Seuls quelques grands propriétaires peuls ont su s'insérer dans les réseaux locaux de décision, comme à Padéma. Ils ont ainsi leur mot à dire dans les aménagements locaux et sont respectés des agro-éleveurs. Souvent, ces riches pasteurs pratiquent l'agriculture et récoltent même du coton : ils sont eux-mêmes devenus des agro-éleveurs.

## Conclusion

Face à la diminution des terrains de parcours, les éleveurs transhumants ont dû adapter leurs pratiques. Mais parmi les changements proposés dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, beaucoup se sont soldés par des échecs – comme le ranching au Nigeria ou au Cameroun (Boutrais, 1990) –, sont difficiles à mettre en œuvre – comme l'embouche bovine au Sénégal (Dia Sow et al., 2004) – ou ont provoqué des processus de paupérisation – comme la sédentarisation des éleveurs en République

<sup>9</sup> En conformité avec la loi 034-2002 relative au pastoralisme.

centrafricaine (Arditi, 2009). Dans l'Ouest du Burkina, tous les transhumants n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face à la recomposition des espaces pastoraux. Les stratégies fondées sur la mobilité du bétail ont prouvé leur efficacité dans des milieux marqués par la variabilité climatique (Scoones, 1995). L'initiative de l'OPSF permet de préserver cette mobilité, tout en modifiant ses logiques. Les éleveurs transhumants ont su faire évoluer leurs pratiques mais ils restent vulnérables. L'espace pastoral régional tel qu'il est esquissé à l'heure actuelle restera viable tant qu'il y aura des pâturages abondants dans le Sud du pays. Or, ceux-ci sont soumis à une intense pression agricole. Pour les préserver, les éleveurs transhumants devront s'organiser pour faire valoir leurs intérêts auprès de l'État, des communes et des projets de développement mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

## Références

- Arditi C, 2009. La paupérisation des éleveurs peuls de République centrafricaine. In : Duteurtre G, Faye B, éd. L'élevage, richesse des pauvres. Versailles : éditions Quae.
- Augusseau X, Cheylan JP, Liehoun E, 2004. Dynamiques territoriales de l'agropastoralisme en zone de migrations : niveaux d'organisation et interactions. Cahiers Agricultures 13 : 488-94.
- Bassett T, 1988. The political ecology of peasant-herder conflicts in Northern Ivory Coast. Annals of the Association of American Geographers 78 : 463-72.
- Bernardet P, 1999. Peuls en mouvement, Peuls en conflits en moyenne et haute Côte d'Ivoire, de 1950 à 1990. In : Botte R, Boutrais J, dir. Figures peules. Paris : Karthala.
- Boutrais J, 1990. Derrière les clôtures... Essai d'histoire comparée de ranchs africains. Cahiers des Sciences Humaines 26 : 73-85.
- Brunet C, 2009. Vers une approche globale pour la sécurisation des pistes à bétail dans l'Ouest du Burkina Faso. Rapport final d'activité. Montpellier : Cirad.
- Dia Sow F, Badiane A, Maurice M, 2004. L'embouche paysanne, un exemple d'adaptation de l'élevage traditionnel à la nouvelle situation agricole dans le bassin arachidier du Sénégal. Cahiers Agricultures 13 : 211-9.
- Dugué P, Koné FR, Koné G, Akindes F, 2004. Production agricole et élevage dans le centre du bassin cotonnier en Côte d'Ivoire. Cahiers Agricultures 13 : 504-9.
- Duteurtre G, Faye B, 2009. L'élevage, richesse des pauvres. Versailles : éditions Quae.
- Gonin A, Tallet B, 2012. Quel avenir pour l'élevage dans le bassin cotonnier de l'Ouest du Burkina Faso ? Autrepap 60 : 48-63.
- Hagberg S, 2001. À l'ombre du conflit violent : règlement et gestion des conflits entre agriculteurs karaboro et agro-pasteurs peul au Burkina Faso. Cahiers d'Études africaines 41 : 45-72.
- Hagmann T, Ifejika Speranzo C, 2010. New avenues for pastoral development in sub-Saharan Africa. European Journal of Development Research 22 : 593-604.
- Homewood K, 2008. Ecology of African Pastoralist Societies. Oxford; Athens; Pretoria : James Currey; Ohio University press; Unisa Press.
- INSD, 2003. État et structure de la population. Ouagadougou : ministère de l'Économie et des Finances. [www.insd.bf/](http://www.insd.bf/)
- Magrin G, 2001. Le Sud du Tchad en mutation. Saint-Maur-des-Fossés : Cirad, Sépia.
- Pellissier JP, Tallet B, 2002. Y a-t-il un avenir pour l'élevage en zone cotonnière ? In : Jamin JY, et al., éd. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, Garoua, Cameroun, 27-31 mai 2002. Paris : N'Djaména ; Cirad/PRASAC. <http://hal.archives-ouvertes.fr/PRASAC/fr/>
- Savonnet G, 1968. Atlas de la Haute-Volta. Ouagadougou : CVRS.
- Scoones I, ed., 1995. Living with uncertainty: new directions in pastoral development in Africa. London : Intermediate Technology Publications.
- Tallet B, 2001. Visages de l'Ouest burkinabé. Dynamiques socio-spatiales d'un ancien front pionnier. Grafigéo 15.
- Welte T, 1997. La grande transhumance. In : Bierschenk T, Le Meur PY, éd. Trajectoires peules au Bénin. Paris : Karthala.